

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 51/073/2007 – ÉFAI
13 avril 2007

AU 86/07

Peine de mort / Préoccupations d'ordre juridique

ÉTATS-UNIS (Texas)

Ryan Heath Dickson (h), Blanc, 30 ans

Ryan Dickson doit être exécuté au Texas le 26 avril. Sur les 13 exécutions recensées aux États-Unis depuis le début de l'année 2007, 12 ont eu lieu au Texas, et depuis la reprise des exécutions judiciaires par les autorités américaines en 1977, 36 p. cent des prisonniers exécutés l'ont été dans cet État.

Ryan Dickson, qui avait dix-huit ans et deux semaines lors des faits pour lesquels il a été condamné, pourrait bien devenir le 153^e prisonnier exécuté par les autorités du Texas depuis que Rick Perry est devenu gouverneur, en 2001. Ce dernier dépasserait ainsi d'une exécution le bilan de son prédécesseur, George W. Bush, au cours de ses cinq années de mandat.

Selon les éléments présentés lors du procès, quatre adolescents, Ryan Dickson, son petit frère Dane, Freddie Medina et Jeremy Brown, avaient décidé de voler de la bière dans une épicerie d'Amarillo, tenue par Marie Surace et son époux, Carmelo Surace, âgés respectivement de soixante et soixante et un ans. Au cours de cette attaque, qui a eu lieu le 27 novembre 1994, Marie Surace a été abattue. Carmelo Surace, également touché, est mort plus tard des suites de ses blessures.

Ryan Dickson a été inculpé de ces deux meurtres dans le cadre de procédures distinctes. Il a été condamné à mort en 1997 pour le meurtre de Carmelo Surace. À l'issue de son procès, la procureure du comté de Potter a indiqué que sa décision de poursuivre ou non Ryan Dickson pour le meurtre de Marie Surace dépendrait du devenir de cette première condamnation à mort devant les instances d'appel. En 2002, après que l'application de cette peine a été remise en question lors de la procédure en appel (voir ci-après), Ryan Dickson a été jugé pour le meurtre de Marie Surace et condamné de nouveau à la peine capitale. C'est à la suite de la condamnation à mort prononcée en 1997 qu'il risque d'être exécuté le 26 avril prochain. Le second jugement fait l'objet d'une procédure en appel qui n'est pas encore achevée.

Aux termes du droit texan, pour que le jury déclare Ryan Dickson coupable de meurtre puni de la peine capitale, le ministère public devait prouver que l'accusé avait tué intentionnellement Carmelo Surace au cours d'un vol. Si Ryan Dickson a reconnu sa responsabilité dans cet homicide, il a nié l'avoir commis délibérément et affirmé que Carmelo Surace avait été atteint par une balle alors qu'il se bagarrait avec les voleurs. Le témoignage de Freddie Medina et de Jeremy Brown a constitué un élément déterminant dans l'argumentation de l'accusation, en vue de prouver le caractère intentionnel de ce crime. Ainsi, Jeremy Brown a affirmé qu'avant d'entrer dans le magasin, Ryan Dickson avait déclaré qu'il allait abattre ses propriétaires. Le jury a reconnu ce dernier coupable de meurtre puni de la peine capitale. À l'issue du procès, il s'est avéré que l'accusation n'avait pas remis à la défense les cassettes audio sur lesquelles étaient enregistrés les entretiens qu'elle avait eus avec les accusés avant l'ouverture des audiences, notamment avec Jeremy Brown. Or, leur contenu différait de son témoignage lors du procès, puisqu'il avait déclaré au cours de cet enregistrement (pendant les 40 à 50 premières pages de sa transcription) qu'il ignorait si Ryan Dickson avait exprimé son intention de tuer les propriétaires de l'épicerie. Vers la fin de cet entretien, le ministère public avait assuré à Jeremy Brown qu'il ne serait pas inculpé de meurtre.

En septembre 2000, à l'issue d'une audience, le tribunal de première instance a conclu que la défense aurait pu utiliser ces cassettes, notamment pour mettre en doute la crédibilité de Jeremy Brown et démontrer que ce n'était qu'après avoir été informé qu'il ne serait pas poursuivi qu'il avait reconnu, au cours de cet entretien préliminaire au procès, que son complice avait exprimé son intention de commettre un homicide. Cette juridiction a statué que ces éléments auraient pu conduire le jury à un autre verdict. Elle a recommandé que Ryan Dickson bénéficie d'un nouveau procès, « *en raison de la nécessité de protéger et de conserver l'intégrité de la procédure contradictoire* ». La cour d'appel pénale du Texas a confirmé les conclusions de cette instance, à l'exception de celle selon laquelle « *on pouvait supposer* » qu'un « *préjudice* » avait été causé par le fait que le ministère public n'avait pas présenté ces cassettes. Toutefois, elle n'a annulé ni la déclaration de culpabilité, ni la peine de mort.

En 2006, la cour d'appel fédérale du cinquième circuit s'est déclarée préoccupée par la non-présentation de l'enregistrement par le ministère public et a indiqué : « *La protection de nos libertés individuelles dépend de la loyauté et de l'éthique de l'exercice du pouvoir par les personnes qui représentent l'intérêt public. Lorsque, comme dans le cas présent, des fonctionnaires agissent contre ces principes, par malhonnêteté ou par ignorance, les succès judiciaires peuvent ressembler à des victoires à la Pyrrhus [trop chèrement obtenues], et ce type de conduite ne doit pas être cautionné par la justice.* » Cependant, après avoir examiné la décision du tribunal d'État avec toute la « *déférence* » requise par le droit fédéral, cette juridiction a confirmé la déclaration de culpabilité et la condamnation à mort pour meurtre puni de la peine capitale prononcées contre Ryan Dickson.

Après que le jury a reconnu Ryan Dickson coupable à l'issue du procès de 1997, la phase de détermination de la peine a commencé. Le ministère public a mis en avant le casier judiciaire de l'accusé et ses liens avec un gang local afin d'obtenir une condamnation à mort. L'avocat de la défense a présenté des éléments montrant que la mère de Ryan Dickson avait infligé des violences physiques et psychologiques à son fils depuis l'âge de deux ans environ. Même sans avoir pu écouter l'enregistrement remettant en question la fiabilité des témoignages à charge (il est prouvé que la subsistance, dans l'esprit des jurés, d'un doute quant à la culpabilité d'un condamné incite fortement ceux-ci à prononcer une peine moins lourde dans les affaires de crimes passibles de ce châtiment), les six hommes et les six femmes du jury n'en ont pas moins délibéré pendant presque trois jours avant de parvenir à une décision.

Ryan Dickson venait juste d'atteindre l'âge de dix-huit ans au moment des faits qui lui sont reprochés. Si ce crime avait été commis dix-sept jours plus tôt, il purgerait actuellement une peine de réclusion à perpétuité. Le 24 juin 2005, 29 prisonniers qui se trouvaient dans le couloir de la mort au Texas et qui étaient âgés de dix-sept ans au moment des faits pour lesquels ils avaient été condamnés ont vu leur peine capitale commuée en réclusion à perpétuité, à la suite de l'arrêt *Roper c. Simmons*, prononcé par la Cour suprême fédérale le 1^{er} mars 2005. Cette décision, en faveur de laquelle Amnesty International menait campagne depuis longtemps, a enfin permis d'aligner la législation des États-Unis sur le droit international, en interdisant l'application de la peine de mort aux personnes âgées de moins de dix-huit ans au moment des faits qui leur sont reprochés. L'interdiction de l'application de la peine capitale aux mineurs délinquants repose sur la reconnaissance de l'immaturation, de l'impulsivité ainsi que du manque de discernement et de sens des responsabilités qui caractérisent souvent les jeunes. Toutefois, comme l'a souligné la Cour suprême fédérale dans l'arrêt *Roper*, « *la fixation de la limite à dix-huit ans suscite, bien évidemment, les objections que soulèvent toujours les règles catégoriques. Les traits caractéristiques qui distinguent les mineurs des adultes ne disparaissent pas le jour des dix-huit ans d'un individu* ». Des études scientifiques montrent que le développement du cerveau et le processus de maturation psychologique et émotionnelle continuent au moins jusqu'aux premières années qui suivent le vingtième anniversaire. Les autorités du Texas ont appliqué la loi lorsqu'elles ont commué ces 29 condamnations à mort en juin 2005 ; en commuant celle de Ryan Dickson, elles défendraient tout autant les intérêts de la justice, compte tenu de l'âge que cet homme avait au moment des faits qui lui sont reprochés, et au vu de la non-présentation par le ministère public de l'enregistrement des entretiens préliminaires au procès. Amnesty International est opposée à la peine de mort en toutes circonstances. À l'heure actuelle, 128 pays sont abolitionnistes en droit ou en pratique. Aux États-Unis, depuis la reprise des exécutions judiciaires en 1977, les autorités ont ôté la vie à 1 070 condamnés, dont 391 au Texas.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après, et que vous rédigerez (en anglais ou dans votre propre langue) en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations suivantes (merci de mentionner le numéro matricule de Ryan Dickson, #999250) :

- exprimez votre compassion pour les proches de Carmelo et Marie Surace, et expliquez que vous ne cherchez aucunement à excuser le crime qui leur a coûté la vie, ni à minimiser les souffrances subies ;
- déclarez-vous opposé à l'exécution de Ryan Dickson, et à la peine capitale en général ;
- dites-vous préoccupé par le fait que le ministère public, lors de son procès de 1997, n'a pas présenté les cassettes sur lesquelles avaient été enregistrés les entretiens préliminaires aux audiences, qui auraient pu être utilisées par la défense afin de mettre en doute la crédibilité d'au moins un témoin-clé ;
- faites remarquer qu'à l'issue d'une audience, le tribunal texan de première instance a recommandé l'ouverture d'un nouveau procès, dans l'intérêt de la justice ;
- soulignez le fait que Ryan Dickson avait tout juste dix-huit ans au moment des faits qui lui sont reprochés, et qu'il sortait d'une enfance vraisemblablement marquée par des violences parentales ;
- exprimez votre profonde inquiétude face au recours persistant à la peine de mort au Texas ;
- exhortez les autorités à empêcher l'exécution de Ryan Dickson et à commuer sa peine.

APPELS À :

Présidente du Comité des grâces et des libérations conditionnelles du Texas :

Rissie Owens, Presiding Officer, Board of Pardons and Paroles, Executive Clemency Section
8610 Shoal Creek Boulevard, Austin, TX 78757, États-Unis

Fax : +1 512 463 8120

Formule d'appel : *Dear Ms Owens, / Madame,*

Gouverneur du Texas :

Governor Rick Perry, Office of the Governor, P.O. Box 12428, Austin, Texas 78711-2428, États-Unis

Fax : +1 512 463 1849

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

COPIES aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*